

1987–1991. Cependant, il manque actuellement un instrument qui permettrait la description et l'analyse des conditions de vie de la population dans son ensemble et de certains groupes en particulier. Le PNB qui ne reflète, en fait, que la croissance quantitative de l'économie, est toujours utilisé – mais d'une manière erronée – comme un indicateur du bien-être de la population.

C'est depuis la fin des années soixante déjà qu'à l'échelon international le concept d'indicateurs sociaux concernant la qualité de la vie a été développé. L'ONU et – dans le contexte européen – l'OCDE se sont investis de manière décisive et ont largement travaillé à la conception d'un réel système de ce genre d'indicateurs statistiques. Ainsi des rapports statistiques de synthèse reflétant divers aspects des conditions de vie et du bien-être de la population sont devenus des publications standards dans pratiquement tous les pays occidentaux, sauf en Suisse.

En Suisse, au début des années quatre-vingts, l'Office fédéral de la statistique a commencé à travailler et à promulguer les indicateurs sociaux pour l'évaluation de la qualité de la vie sur la base de l'approche conceptuelle de l'OCDE. Les publications de l'Office fédéral de la statistique étaient d'un intérêt tout particulier pour les milieux de la politique, de la science et de l'administration. Elles constituaient une base solide pour l'analyse de la vie en société en Suisse.

Malheureusement, ces travaux ont été supprimés il y a quelques années, car des lacunes considérables se sont révélées dans les bases de données. A ce moment, l'introduction des enquêtes représentatives auprès des ménages (microrecensements) a été considérée comme la solution pour améliorer cette situation.

C'est donc en 1986 que les microrecensements furent introduits en Suisse. La première série d'enquêtes qui s'étend jusqu'en 1989 a eu comme principaux sujets: le logement, les voyages, la culture et le trafic. Les résultats actuellement disponibles contiennent des informations significatives sur ces thèmes choisis et renferment aussi des indications sur la situation des individus dans ces domaines.

Mais, jusqu'à aujourd'hui, les enquêtes n'étaient menées que de façon très sectorielle et ne pouvaient donc pas vraiment nous donner une appréciation globale du niveau de vie de la population. Pour atteindre ce but, des informations manquent toujours sur des domaines tels que les loisirs, les relations familiales, les contacts sociaux, la formation, la santé et l'environnement, domaines significatifs dans le contexte de la qualité de la vie.

Les enquêtes représentatives auprès des ménages (microrecensements) de l'Office fédéral de la statistique doivent donc se poursuivre et les thèmes non encore traités devraient être analysés au plus vite par un système coordonné d'enquêtes qui suivrait les lignes directrices dont l'idée de base est la croissance qualitative et la qualité de la vie.

Schriftliche Erklärung des Bundesrates vom 11. Juni 1990

Déclaration écrite du Conseil fédéral du 11 juin 1990

Le Conseil fédéral est prêt à accepter le postulat.

Ueberwiesen – Transmis

90.309

Postulat der grünen Fraktion Abfall- und Materialmanagement beim Bund

Postulat du groupe écologiste Matériel de bureau de la Confédération. Gestion et recyclage

Wortlaut des Postulates vom 6. Februar 1990

Der Bundesrat wird gebeten, den Einsatz eines Abfall- und Materialmanagements für die Verwaltung und die Regiebetriebe des Bundes zu prüfen.

Texte du postulat du 6 février 1990

Le Conseil fédéral est invité à étudier l'introduction d'un système de gestion et de recyclage des déchets de bureau de l'administration et des régies fédérales.

Sprecherin – Porte-parole: Diener

Schriftliche Begründung – Développement par écrit

Durch den Einsatz von immer mehr technischen Hilfsmitteln im Bürobereich fällt ein immer grösserer Berg von Büromaterialabfall an. Da Recycling immer wichtiger wird und sämtliches Papiermaterial geschreddert werden kann, kommt auch die Verwaltung nicht um ein Konzept für Abfallbewältigung herum.

Erfahrungen einer schweizerischen Grossbank zeigen, dass durch ein gezieltes Sortieren und Wiederverwerten die Müllmenge um 60 Prozent reduziert werden konnte. Was für die Privatwirtschaft gilt, müsste erst recht für den Bund gelten.

Schriftliche Erklärung des Bundesrates vom 23. Mai 1990

Déclaration écrite du Conseil fédéral du 23 mai 1990

Der Bundesrat ist bereit, das Postulat entgegenzunehmen.

Ueberwiesen – Transmis

90.322

Postulat Spoerry Verbesserte Vorsorgemöglichkeit für geschiedene Ehegatten Divorcés. Amélioration de la prévoyance-vieillesse

Wortlaut des Postulates vom 7. Februar 1990

Ich bitte den Bundesrat, im Rahmen der 10. AHV-Revision die Frage zu prüfen, ob die Altersvorsorge für den geschiedenen Ehegatten durch eine AHV-Erfassung der Alimente verbessert werden könnte und wie eine solche Erfassung auszugestalten wäre.

Texte du postulat du 7 février 1990

Je prie le Conseil fédéral d'examiner si, dans le cadre de la 10-e révision de l'AVS, la prévoyance-vieillesse du conjoint divorcé ne pourrait être améliorée grâce à la prise en compte, par l'AVS, de la pension alimentaire, et quelles devraient être les modalités de cette prise en compte.

Mitunterzeichner – Cosignataires: Keine – Aucun

Postulat der grünen Fraktion Abfall- und Materialmanagement beim Bund

Postulat du groupe écologiste Matériel de bureau de la Confédération. Gestion et recyclage

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1990
Année	
Anno	
Band	III
Volume	
Volume	
Session	Sommersession
Session	Session d'été
Sessione	Sessione estiva
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	16
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	90.309
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.06.1990 - 08:00
Date	
Data	
Seite	1259-1259
Page	
Pagina	
Ref. No	20 018 733

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.